

Image not found or type unknown



## Vente aux enchères non publiée

Par **victornew**, le **13/03/2021** à **11:33**

Un immeuble à usage d'habitation et commercial a été vendu aux enchères il y a plus de cinquante ans. La vente n'a pas été enregistré au service de la publicité foncière. Peut-on contester cette vente ?

L'association qui occupe les lieux peut-elle demander de la prescription trentenaire ? Merci de votre réponse

Alain Thétis : 0690 37 72 83

Par **victornew**, le **13/03/2021** à **15:31**

elle occupe l'immeuble à titre de propriétaire